Mode d’emploi de ce document

- **Apprenez et respectez les conventions de toute présentation dactylographiée : ce sont les conventions obligatoires pour toute production de livre ou d’article. Les connaître et les mettre en pratique montre la réalité de votre engagement à réussir votre rédaction (ou prouve votre indifférence à son égard), et vous donne un premier accès au monde de la publication.**

- **Pour user de méthode avant d’avoir « votre » méthode, consultez les pages qui terminent le document : elles vous permettront de ne pas perdre de temps à chercher… comment commencer.**

- **Aucune soutenance ne sera autorisée si le directeur de recherche n’a pas suivi au préalable les étapes de la rédaction.**

-

Université de Paris XII-Val-de-Marne
UFR des Lettres
Département de Philosophie

Année universitaire 20…-20…

****

MEMOIRE DE MASTER II

présenté par

Mademoiselle, Monsieur Prénom Nom

Directeur de Recherche
(Sous la direction de)

Madame, Monsieur (le Professeur) **Prénom Nom**

(page de garde, blanche)
(pas de numéro de page apparent)

éventuellement
remerciements

éventuellement
table des abréviations

INTRODUCTION

(penser à la numérotation des pages
espace : un interligne et demi
caractères : times 12 ou bien times 13
retrait de début de paragraphe : 0,8)

Structure possible de l'introduction en trois mouvements :

Présentation du Thème

Enoncer le moteur ou le mobile de la recherche : centre d'intérêt, objet, question ouverte…
Exemples :

- La propriété, objet philosophique complexe : source de liberté (la propriété inaliénable du corps) et source d'aliénation (le travail humain instrument de la propriété) ;
- L'imaginaire et sa polyvalence sémantique : ouverture à l'avenir, réserve de possibles, constitution de liens sociaux, racines existentielles etc. Mais aussi : blocage, fermeture, passéisme, préjugés, instrument de manipulation etc.

Présentation du Sujet

Justifier la délimitation de votre thème à votre sujet
Exemples :

- Examen des origines modernes du traitement philosophique de la propriété chez Locke. Ouvrage de référence : *Traité du gouvernement civil*.
- Examen des deux types d'interprétation de la notion lockienne de propriété. Premier auteur : Raymond Polin, *La politique morale de John Locke*. Lecture libérale. Deuxième auteur : Léo Strauss, *Droit naturel et histoire,* chapitre(s)… Cet auteur rejoint la lecture critique que fait C. B.

Macpherson dans l'article *Locke on capitalist appropriation* (mentionné par Léo Strauss, note 61 du chapitre V des on livre). Un ouvrage de C.B. Macpherson a été traduit en français : *L'individualisme possessif de John Locke*.

Présentation de la stratégie adoptée par le mémoire : le plan

Il ne s'agit pas de donner le plan détaillé qui figure en table des matières, mais d'énoncer le mouvement ou l'« âme » (conceptuelle) que vous donnez à votre texte : votre choix de la manière de traiter le sujet. L'ordre dans lequel vous présenterez les thèses orchestre un cheminement théorique, qui va logiquement, rhétoriquement et philosophiquement de votre question de départ au résultat obtenu, de l'introduction à la conclusion.

Conventions à respecter

La simple rédaction de l'introduction vous a mis en contact avec des conventions d'écriture qui doivent être respectées dans tout écrit destiné à une présentation publique (ou à une publication)

Les titres d'ouvrages doivent être mis en italique. Exemple, *Critique de la raison pure*. Même chose pour les mots étrangers. Exemple : le concept hégélien de *Aufhebung* (traduit en français par « dépassement », chez Jean Hypolitte, par « surmontement » chez Jean-Pierre Lefèvre.

Les auteurs cités :

- Quand il s'agit de très grands auteurs on peut écrire simplement le nom sans le prénom. Exemple : Leibniz, Heidegger, Sartre…
- Quand il s'agit d'auteurs moins célèbres, ou d'envergure moindre, on écrit le prénom devant le nom. Exemple : si on écrit « Arendt », on la considère comme un grand auteur, si on écrit « Hannah Arendt », on la considère comme un auteur important, mais non créateur d'une nouvelle philosophie.
- Quand il s'agit d'auteurs vivants, on écrit en général le prénom et le nom (la postérité les consacrera..). Exemple : Jürgen Habermas.
- Quand il s'agit de commentateurs, on écrit par convention le prénom (l'initiale suffit) et le nom. Exemple : le commentaire de Kant par A. Philonenko ; le commentaire de Platon par M. Dixaut. En revanche, lorqu'un commentateur figure dans votre jury de DEA ou de thèse, la couverture doit mentionner « Monsieur » ou « Madame Prénom Nom ».

La rédaction des notes est un vrai casse-tête dans les écrits français. Le mieux est de mémoriser un modèle (grâce à l'ordinateur) qui servira à plusieurs reprises. Les notes en bas de pages sont les plus fonctionnelles.

- Il s'agit d'un auteur français. Exemple[1] :

1). J.J. Rousseau, *Du Contrat social*, Garnier Flammarion, 1966, p. 79.

- Il s'agit d'un auteur étranger. Exemple[2] :

2). E. Kant, *La Dissertation de 1770*, trad. F. Alquié, Bibliothèque de la Pléiade, 1980, Tome I, p. 646.

- Vous citez plusieurs fois de suite le même ouvrage. Exemple[3] :

[1] J.J. Rousseau, *Du Contrat social*, Garnier Flammarion, 1966, p. 79.
[2] E Kant, *La Dissertation de 1770*, trad. F. Alquié, Bibliothèque de la Pléiade, 1980, Tome I, p. 646.
[3] *Ibid*., p. 647.

3). *Ibid*., p. 647.

- Vous citez le même ouvrage après avoir cité un autre auteur dans l'intervalle. Exemple[4] :

4). Kant, *op*. *cit*., p. 648.

- Pour résumer l'ensemble des conventions indiquées :

1). Kant, *La Dissertation de 1770*, trad. F. Alquié, Bibliothèque de la Pléiade, 1980, Tome I, p. 646.
2). *Ibid*., p. 647.
3). Rousseau, *Du Contrat social*, Garnier Flammarion, 1966, p. 79.
4). Kant, *op*. *cit*., p. 648.

- Lors de la <u>première</u> citation d'un auteur, écrire en entier les références. Pour la suite, on se contentera du nom de l'auteur et du nom de l'ouvrage. Exemple[5] :

5). Rousseau, *Du contrat social*, p. 83.

Bibliographie et table des matières. Ordre de la présentation

Aussitôt après la conclusion vient la bibliographie. Ensuite et en dernier lieu la table des matières.

La bibliographie doit respecter les mêmes conventions d'écriture que les notes (prénom nom, titre en italique, traducteur, éditeur, année).
On inscrit d'abord les auteurs philosophes qui ont été utilisés. L'auteur étudié, bien sûr (exemple : Rousseau, Descartes, Kant …), mais aussi d'autres auteurs (Hegel, Heidegger…). Pour les auteurs étrangers, il est bon de citer l'édition en langue originale d'abord, la traduction française ensuite. En deuxième lieu, on inscrit les commentateurs utilisés. Il est bon de pouvoir citer des auteurs non français. En dernier lieu les articles qui ont été utilisés.
Inutile de gonfler mensongèrement la bibliographie.
On tiendra tout de même à avoir une bibliographie qui ne soit pas réduite à deux ou trois livres !

[4] Kant, *op*. *cit*., p. 648.
[5] Rousseau, *Du contrat social*, p. 83.

Table des matières

Elle comporte la référence exacte aux pages du texte dactylographié.

Exemple. Supposons que nous écrivons un mémoire sur la manière de rédiger les mémoires…

Introduction ……..

Première Partie : Le choix du sujet ……..……

1) Les différents types de sujets……..
2) Les sujets d'histoire de la philosophie……
3) Les analyses de concepts…….
4) Les confrontations de textes……

Deuxième partie : Le traitement d'un sujet de mémoire……

1) Les intertitres : périodicité régulière……
2) Le texte de l'auteur : référence, présentation du contenu……
3) Les questions sur la compréhension : plusieurs lectures……
4) Option interprétative : ses raisons…….
5) Conclusion et ouverture…… .

Troisième partie : Les relations avec le directeur de recherche…….

1) Plan provisoire de départ (stratégie rédactionnelle)…….
2) Mise au point de mi-parcours : janvier ……
3) Périodicité et volumes des pages……
4) Rappel du plan et bibliographie……
5) Rôles du directeur de la recherche……

Conclusion……..
Bibliographie …….
Table des matières…….

Remarques

Le mémoire de Master II comporte de 90 à 100 pages. L'année de Master II constitue la première année de thèse. Il est recommandé de bien délimiter le sujet, de manière à en faire deux ou trois chapitres de la thèse (en 4 ans au total !).

Il est possible de joindre en annexe des documents (exemple : une partie de jugement d'un tribunal, **un extrait d'article ou un texte de colloque traduit par vos soins**, une analyse supplémentaire de textes contemporains, des morceaux d'analyses qui n'ont pas trouvé leur place dans le plan du mémoire, mais qui éclairent vos intentions théoriques, des schémas ou dessins…).

N'hésitez pas à utiliser dans votre rédaction des concepts, analyses ou commentaires entendus dans les séminaires. Il s'agit d'analyses commencées, que vous avez la possibilité de poursuivre et compléter.

Ne recopiez jamais : le style, l'écriture et le ton trahissent le plagiat. Si vous êtes à court d'inspiration, il vaut mieux dire que vous allez chercher chez tel auteur une idée, une thèse, un point de départ pour la réflexion ; signaler le texte utilisé et savoir vous « étonner » pour prendre votre point de départ personnel. La méthode la plus prudente pour une enquête où vous êtes démuni au départ (ce qui est normal) est de confronter deux commentaires d'un auteur.
Le fait de chercher à exposer une idée (à l'écrire) est souvent le meilleur moyen de démarrer une analyse, car l'exigence d'être clair vous oblige à développer les étapes d'un raisonnement ou l'architecture d'une pensée.
N'attendez pas d'être submergé par la documentation pour délimiter votre sujet. Rencontrez votre directeur de recherche avant.

Rythme du travail. Périodicité des relations :

- fixer les contours du sujet et un plan de travail provisoire (rectifiable)
- faites les lectures nécessaires. Travaillez avec deux dossiers : celui qui comprend les notes (avec références) ; celui qui comprend des morceaux de rédaction inspirés par une lecture (répertoriez-les en les plaçant dans un intertitre du plan provisoire)
- testez votre pouvoir rédactionnel en donnant une vingtaine de pages rédigées à votre directeur de recherche. Il vous critiquera, mais il vous

donnera aussi des idées pour aller plus loin, des conseils pour l'organisation de votre travail, des thèmes pour la problématisation.

- il faut absolument que le travail soit élaboré en relation avec lui : un manuscrit donné à la hâte au dernier moment n'est pas recevable.
- Périodicité : une rencontre pour le départ ; un envoi pour tester la rédaction ; un envoi à mi-parcours pour la consolidation du plan (lecture faites et choix d'analyse adopté) ; une rencontre à mi-parcours si vous en êtes en difficulté ; un envoi en mars pour la première partie ; en envoi en avril pour la deuxième partie ; si tout est bien clair et fixé, rédaction finale et soutenance en mai.
- Pour les étudiants qui travaillent ou doivent apprendre la langue en même temps qu'ils rédigent, un ou deux envois supplémentaires en juillet-août (avec enveloppe timbrée pour la réponse) : rédaction finale en septembre et soutenance début octobre (il faut tenir compte des dates-limites d'inscription).

Organiser le travail de recherche

Avant de savoir élaborer et maîtriser une méthode personnelle de travail, l'étudiant doit mettre en chantier son travail de recherche. Il lui faut éviter le simple recopiage des livres lus, l'improvisation égarée, le remplissage verbal et creux, la répétition des discours à la mode, le photocopillage etc. Une méthode intellectuellement autobiographique peut être mise en pratique. A la condition de respecter

- le souci de rigueur dans la saisie des idées
- la transparence dans la rédaction (on écrit pour être compris d'un public)
- le fil conducteur raisonné d'une argumentation compréhensible par tous

Au commencement, vient la précision du sujet étudié. Il ne suffit pas d'avoir envie de parler de Hegel, Habermas, Lévinas ou Ricoeur etc. Il faut aborder leur œuvre sous un angle très précis, qui est tout simplement la raison de leur donner une présence intellectuelle aujourd'hui, à travers vous. On énoncera donc complètement, avec une lucidité critique sans faille, les raisons de choisir tel ou tel sujet.
Exemples :
Etude de Habermas : il faut commencer par signaler ce que l'on en connaît exactement. Dire quel ouvrage on a étudié ou veut étudier. Il faut dire ce que l'on cherche de très précis par cette étude (la fondation de normes ? la notion d'espace public ? l'intersubjectivité ? le statut de la rationalité ? l'accord entre individu et société ? etc.)
Etude de Ricoeur : mêmes remarques. Il faut dire aussi ce que l'on cherche précisément de son étude (une enquête sur l'identité ? une philosophie de l'action à l'épreuve de la modernité ? une autre manière de voir l'histoire ? etc.)

Ensuite vient l'évolution de la compréhension du sujet

1) Délimitation : Un mémoire de master doit être une réalité **terminable, achevable.** On n'écrit pas l'histoire de sa vie, mais on réalise la production d'un texte délimité par sa propre cohérence interne.

La délimitation du sujet va se faire en même temps que la rédaction (sinon, on ne commence jamais à écrire une seule ligne. On lit et on n'écrit jamais).
Il est alors possible de procéder ainsi (concernant les étudiants quelque peu désorientés, il **faut procéder** ainsi)

Pour l'énoncer en première personne :

1) exposé de ce que j'ai lu de l'auteur et de la question que j'en tire
2) fiche de lecture permettant de donner une interprétation de cette question (ou de cette partie de l'œuvre)
3) exposé de la transformation de ma compréhension par cette lecture

(NB : en effet, c'est la manière dont votre lecture des commentateurs fait avancer votre intelligence de votre auteur ou de votre problématique qui importe)

2) Reformulations

Vous pouvez alors reformuler votre sujet ou porter plus loin le questionnement : signalez ce qui reste obscur ou ce qui se trouve plongé dans l'obscurité par ce premier éclaircissement

Introduisez alors votre seconde fiche de lecture : elle monter que vous lisez les commentateurs en restant en lien avec votre auteur (ou votre problématique). Ce qui est pertinent dans cette démarche, **c'est le lien que vous savez faire entre le texte à comprendre et les textes interprétatifs** (trop d'étudiants croient que répéter ce que dit un auteur ou un commentateur suffit à prouver leur connaissance et leur compétence. Il n'en est rien. En revanche, exposer l'autobiographie intellectuelle des étapes de votre compréhension prouve la réalité et la vitalité de cette compréhension).

Vous pouvez ainsi passer en revue plusieurs relectures de l'auteur et plusieurs fiches de lectures, l'essentiel étant **que vous formuliez toujours l'évolution de votre intelligence des textes en fonction des commentateurs.**

Savoir conclure

Vous terminerez un mémoire et non un livre. Il est donc important que l'étude soit bien délimitée. Vous conclurez sur l'apport réalisé et sur les perspectives qui restent ouvertes (par continuation, transformation ou réorientation de votre recherche)